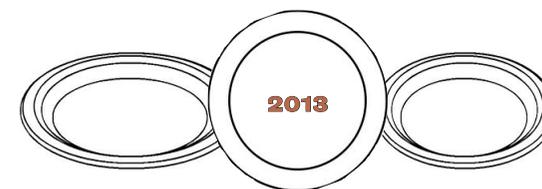


La Rapière d'Hérouville a le plaisir de vous inviter à son

Tournoi d'Automne

Challenge « Les P'tites Assiettes »



DIMANCHE 6 OCTOBRE 2013



à l'épée :

Benjamins – Vétérans



au fleuret :

Poussins – Pupilles – Benjamins – Minimes – Juniors

Horaires (ouverture du gymnase à 8h45)

Catégorie	Année de naissance	Arme	Appel	Scratch
Junior H & D	1994 - 1995 - 1996	Fleuret électrique lame 5	9h	9h15
Benjamin G & F	2001 - 2002	Épée électrique lame 2	9h30	9h45
Pupille G & F	2003 - 2004	Fleuret électrique lame 0	9h30	9h45
Vétéran H & D	1974 et avant	Épée électrique lame 5	11h45	12h
Minime G & F	1999 - 2000	Fleuret électrique lame 5	11h45	12h
Poussin G & F	2005 (plus de 8 ans)	Fleuret électrique lame 0	14h30	14h45
Benjamin G & F	2001 - 2002	Fleuret électrique lame 2	14h30	14h45

Lieu

Gymnase Salvador Allende,
13, rue Guyon-de-Guercheville
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

Formule

Un tour de poule sans éliminé, puis tableau d'élimination directe sans repêchage.

La formule pourra être modifiée en fonction du nombre de participants.

Pour les vétérans : compétition et classement unique (V1-V2-V3-V4).

Directoire technique

Un directoire technique, nommé au début des épreuves, tranchera sans appel tous les cas litigieux qui lui seront soumis.

Arbitrage

Les clubs devront fournir un arbitre à partir de cinq tireurs engagés dès le début de la compétition. Il sera rémunéré selon son niveau (plafonné au régional) sur présentation de sa carte.

Engagements

Les engagements se feront par les clubs, en ligne sur le site FFE, pour le mercredi 2 octobre 2013 à 23h59 dernier délai.

Droits d'engagement à régler sur place :

8€ pour les poussins, les pupilles et les benjamins.

10€ pour les minimes, les juniors et les vétérans.

Licence saison 2013-2014 validée.

Tenue complète aux normes F.F.E. : 350 N minimum.

Minimes, juniors et vétérans : cuirasse de protection 800 N.

Poussins, pupilles et benjamins : cuirasse de protection 350 N ou plus.

Classements

Classement individuel par catégorie avec récompense pour les 8 premiers (coupes et médailles).

Classement des clubs : nous tiendrons compte du meilleur tireur par catégorie pour chaque club. Le challenge sera définitivement attribué au club vainqueur deux années consécutives (vainqueur en 2012 : Rennes MCB).

Responsabilité

La Rapière d'Hérouville et la municipalité d'Hérouville Saint-Clair déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, équipement ou valeur appartenant aux tireurs et/ou accompagnateurs.

Savoir être, bonne humeur et esprit sportif sont obligatoires.

Une buvette sera à votre disposition avec boissons et victuailles.

